



## « Ensemble pour Ciboure »

### Le temps politique



Entre 2 élections municipales, **Où en sommes-nous à Ciboure ?**

**La majorité** aux affaires se contente de gérer le quotidien. L'équipe de Guy Poulou se fissure ; on le constate à chaque conseil municipal (sur youtube.com taper "conseils municipaux de ciboure")... 2 conseillères ne participent plus aux séances du conseil depuis 1 an et les prétendants au trône pour 2020 sont nombreux et leur activisme commence à transparaître.

L'action municipale est empêtrée dans le rattrapage des erreurs et des échecs collectionnés depuis tellement d'années... Ciboure a perdu son projet de maison de retraite, le permis de construire de Sainte Thérèse vient d'être annulé, nos jeunes n'arrivent toujours pas à se loger et, toujours sans règles d'urbanisme (PLU) nous sommes la risée de nos voisins.

**L'opposition** essaie de faire entendre sa voix. A Ciboure, elle est singulière. D'un mariage arrangé en 2014, il ne reste plus grand-chose puisque la liste s'est fracturée en 3 groupes. Parachutage et alliances de dernière minute n'ont pas fonctionné. Et dernièrement, les socialistes donnent pouvoir au groupe majoritaire pour voter en leur absence !!!

Face à ces piètres constats, mon devoir de conseillère municipale et mon attachement à Ciboure et aux Cibouriens me conduisent à mettre en place une équipe de citoyens volontaires.

Ensemble, nous porterons le débat sur l'avenir de Ciboure.

Notre ville a un réel besoin de dynamisme. Elle doit vivre avec son temps et garder son âme.

**NON, à la cité dortoir proposée par la majorité en place !**

L'association "Ensemble pour Ciboure" s'emploie à mener cette réflexion dès aujourd'hui.

Elle a commencé ce travail de fond dont l'objectif est de mettre au service des Cibouriens, écoute, énergie et compétence.

Venez participer au débat politique, rejoignez dès aujourd'hui,

**"Ensemble pour Ciboure"**, l'initiative citoyenne de femmes et d'hommes motivés.

*Egun ari gaitezen elkarlanean, geroa eraikitzeko.*

Retrouvez-nous lors de

**nos réunions mensuelles publiques**

Voir nos dates sur le blog :

[www.lecibourien.com](http://www.lecibourien.com)

ou appeler au 06 21 84 23 44

*Dominique Duquet*

Egun on !



Mari-kutzu est en vacances, ses cousins prennent le relais.

page 2 : **Le temps des copains et le temps de la Loi**  
page 3 : **Le temps de la justice et de la facture – Bonnet d'âne**  
page 4 : **Le temps des vérités, de l'EPCI et des projets**

## 2001 - 2015 Le temps des copains et de la spéculation immobilière

### Bien loin des besoins des Cibouriens !



L'Untxin 1 (privé)



Bordagain (privé)



L'Untxin 2 (privé)



Centre (privé)



Uhartia (privé)



Zubiburu (privé)



L'Untxin  
résidences  
tourisme

Et voici quelques chiffres : Ciboure 2012 : 6855 habitants - 6150 logements  
dont 2460 résidences secondaires (40%), et 307 logements vacants (5 %)

Trop de résidences privées et de tourisme ont été construites **proportionnellement** aux logements sociaux. La mixité sociale n'a pas été la priorité de Guy Poulou et la loi SRU du 13/12/2000 n'a pas été respectée. Ses engagements concernant le quota de **Logements Locatifs Sociaux (LLS)** n'ont jamais été tenus.

**Aujourd'hui**, nous avons un parc de 370 logements locatifs sociaux.

Il en manque **545** pour être en conformité. Les pénalités s'élèvent à **102 521,47 €**. voir bas page 3

**C'est la double peine, non seulement nous ne pouvons pas loger nos jeunes mais en plus, nous devons payer des indemnités parce que le maire n'a pas respecté la loi !**



Sommée par les Services de l'Etat de combler ce retard, la majorité fait ses choix :

- 1 92 logements sociaux sur l'Untxin face au Collège Piarres Larzabal en lieu et place de la maison de retraite (voir page 3)
- 2 Création de la ZAD de l'Encan.

## 2016 Le temps de la LOI ou la ZAD de l'Encan : Zone d'Aménagement Différé

**Qu'est-ce qu'une ZAD ?** C'est une zone qui permet la mise en œuvre d'un projet urbain défini de manière globale avec une vision à long terme. C'est un **outil de préemption et un outil anti-spéculation après 15 ans de dérive spéculative !!!** (voir ci-dessus !)

**Qu'est-ce que la ZAD de l'Encan ?** Située en plein cœur de ville, son périmètre comprend une partie des rues Bourousse et Turnaco, les rues de la Nivelles et Delaunay (tous les garages). Habitants, entreprises et associations sportives sont concernés.

**Qui a créé la ZAD de l'Encan et Quand ?**

Proposée au conseil municipal **le 29 juin 2015**, elle a été votée par l'équipe de Guy Poulou et les socialistes.

Voir sur internet <https://www.youtube.com/watch?v=BmWKos-BfvI> à 1h37mn.

Le préfet a arrêté le projet **le 25 août 2015**.

**La politique du fait accompli ne satisfait pas les riverains inquiets et consternés.**

Le 16 décembre 2015, les 3 zones dites "prioritaires" ont été définies : zones **1, 2, 4** rue Bourousse et Nivelles.



ZAD de l'Encan



**Depuis juin 2015, le Maire et son adjoint à l'urbanisme ignorent les résidents. Aucune information de leur part, seulement du mépris !**

**15 urtez espekulazioaren bidez nora ezean ibili ondoren, gehiengoak, legeak beharturik :**

- beren ondarea edertu eta atxikitze borrokatzen diren herritarren interesak mespretxatzen ditu
- atal ekonomikoa mespretxatzen du, Ziburun gelditzen den lan eremu bakarra Enkantea izanik.



## Le temps de la justice et de la déception - Lotissement Sainte Thérèse : un petto de plus !

**Rappel du projet : 480 logements** dont 166 pour le logement locatif social sur la route d'Olhette, après le cimetière de Béthanie, sur la droite.

Le tribunal administratif a statué le 29 mars 2016 sur ce projet mal engagé depuis maintenant 5 années :

# le permis de construire est annulé

L'entêtement du maire et de son équipe nous mène à une impasse.

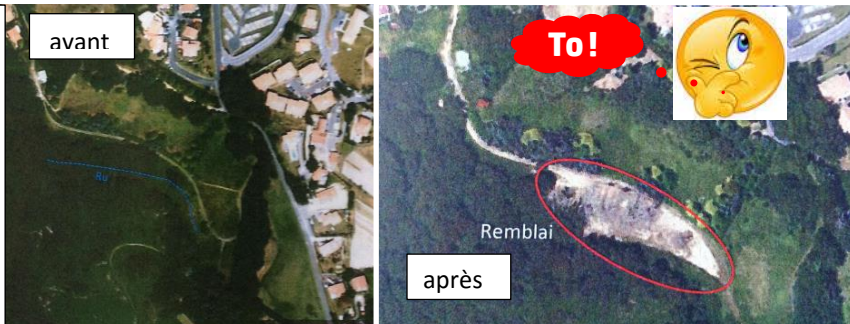
Leurs erreurs et leur mépris des lois ont conduit le tribunal à cette décision.

Les jeunes Cibouriens devront attendre. Combien de promesses non tenues !

Toujours sur Sainte Thérèse, un autre recours concerne une décharge illégale de 5200 m<sup>3</sup> qui barre le ruisseau Erreka Zahar (Loi sur l'eau bafouée).

**11 000 tonnes de déchets gisent au milieu de cet écrin de verdure.**

Cela montre une fois de plus le peu de scrupules avec lequel ce projet est mené par la municipalité.



## Le temps de la loi - Lotissement solidaire Harrobia



Côté Untxin, face au collège Larzabal. Ce terrain municipal fut l'enjeu de 3 grands projets depuis ...2004 : maison de retraite (privée), maison de retraite associative (projet du candidat Poulou en 2008) et enfin résidences services séniors.

**Tout a échoué !**

Aujourd'hui (voir page 2), contraint par l'Etat, la majorité se met enfin au travail.

**92 logements sociaux** devraient être construits dans 7 cubes.

A découvrir sur le site de la DREAL Aquitaine.

Bai !!



Le permis de construire est en cours. Alors, croisons les doigts !

**Une remarque :** absence d'aire de jeux et loisirs pour les familles ! Un petit effort M. l'adjoint à l'urbanisme. Une demande pour pallier ce manque a été formulée par Dominique Duguet. On attend de voir !

## Le temps de la facture - Pénalités et Honoraires

Ciboure est sur la liste de l'Etat des 258 villes carencées en logement locatif social (LLS).

**C'est la seule ville carencée sur les Pyrénées Atlantiques.**

Ce manque de LLS est sanctionné par le paiement de pénalités.

Et voici que notre Maire se vante de l'exemplarité de Ciboure pour se sortir de cette carence !!! (Conseil du 16 décembre 2015 page 57)

De plus, les frais de procédure sont exorbitants, sans résultat positif pour la ville !



**Pénalités dues par les villes du littoral pour 2016**

Ville	Montant 2016
Hendaye	0,00 €
Urrugne	0,00 €
<b>Ciboure</b>	<b>96 748,78 €</b>
Saint Jean de Luz	0,00 €
Ascain	0,00 €
Saint Pée sur Nivelle	0,00 €
Bidart	0,00 €
Biarritz	0,00 €
Anglet	0,00 €

Arrêtés du préfet du 23 février 2016

	Pénalités	Honoraires
2013	0,00 €	31 137,74 €
2014	28 922,78 €	40 666,22 €
2015	73 598,69 €	39 603,35 €

Source budgets municipaux

Gaur egun, Ziburun, etxebizitza sozialen eskasa betetzea da lehentasuna. Ez dugu onartu behar herritarrek beren herria uztera behartuak izan daitezen. Garesti ordaintzen dugu legea aplikatzeko Guy Poulou-ren borondategabezia. Alta, legeak gibeletik harrapatu du !

## Le temps des vérités ou Pinocchio



ite de notre article « On triche avec nos impôts » du cibourien n°5

Nous avons formulé des remarques sur la sincérité du budget 2015.

Aujourd'hui la réalité s'impose.

Le rond-point de Sainte Thérèse et le lotissement communal ne sont pas réalisés !

La ville a « économisé » 320 400 € sur le dos des Cibouriens. Nous avons tous payé nos taxes sur la base d'un budget fantoche.

**Ciboure** : Le montant des taxes payé par habitant s'élève à 577,86 €

**Autres villes similaires** : montant par habitant : 451,00 €

Nous sommes bien surtaxés, la différence est de **126,86 € !**



## Le temps de l'EPCI Pays Basque Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Le préfet propose la mise en place d'une Agglomération Pays Basque regroupant les 158 communes basques remplaçant de fait les 10 communautés de communes ou agglomérations existantes sur le Pays Basque. 71 % des conseils municipaux du Pays Basque se sont déjà positionnées favorablement au principe de la création de cet EPCI. Vote décisif avant mi-mai.

OUI au sens de l'histoire, OUI à la solidarité de territoire,

OUI à un développement stratégique,

OUI à une entité qui nous rassemble. Voir <http://www.lurraldea.net/fr.html>



## Le temps des projets Culture et patrimoine

### Les Récollets

Le projet : une salle de spectacles de 300 places, loges d'artistes, un espace dédié au patrimoine local et un CIAP ou Centre d'Interprétation Architecture et Patrimoine. Ce projet à long terme est porté par le Syndicat de la Baie Saint Jean de Luz et Ciboure. L'obtention du Label Ville et Pays d'Art et d'Histoire est un grand pas en avant.

Le tourisme culturel, levier économique de développement important, est indissociable d'une qualité culturelle.

Il devient plus qu'urgent d'avoir une vraie politique culturelle à présenter aux Cibouriens.

**Ce projet devra cependant rester fidèle au territoire et faire participer l'ensemble de ses acteurs culturels et patrimoniaux.**

### Le Fort de Socoa

Depuis une bonne décennie, notre joyau se dégrade et la mise en sécurité et en sauvegarde est plus qu'une priorité. Porté par l'Agglomération, il semble qu'un consensus soit trouvé pour y créer une plate-forme scientifique et technologique autour du monde de l'Océan et de la glisse. Cependant, nous pensons que l'espace doit être partagé.

**Il s'agit d'un bien patrimonial public qui doit revenir pour une part au public.**

**Oui à un investissement privé, Oui à l'accès au public.**

Euskal Herriko egitura instituzional batek herritarren beharrei eta tirriei erantzunen die, ekonomia, gizarte zein kultura mailan. Gure ondasunak eta kultura atxiki eta garatu behar ditugu hobeki partekatu ahal izateko.

*coupon à découper et à retourner à l'association « Ensemble pour Ciboure » 5 avenue de la Rhune 64500 CIBOURE*

Notre journal vous intéresse, nous vous remercions par avance de votre soutien.

Vous pouvez nous contacter directement au 06 88 56 40 63 ou 06 21 84 23 44 - mail [lecibourien64@orange.fr](mailto:lecibourien64@orange.fr)

et nous suivre sur [www.lecibourien.com](http://www.lecibourien.com) ou  Ensemble pour Ciboure ou  @EnsembleCiboure

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : mail :

Souhaite soutenir l'association avec une cotisation de membre bienfaiteur (minimum 10 €)

Par avance, nos remerciements les plus chaleureux - Gure eskerrik beroenak